

DEMANDE DE RADIATION AU REPERTOIRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
(Formulaire sociétés, modèle S3 à employer pour la cessation totale d'activité)

Loi n° 721 du 27 Décembre 1961

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

La présente demande doit être rédigée en double exemplaire et signée par le représentant légal, le fondé de pouvoir désigné au répertoire du commerce et de l'industrie ou le liquidateur.
Elle est remise au Service par lui ou par un mandataire muni d'un pouvoir annexé à la demande.
Toute demande qui n'est pas accompagnée des pièces justificatives requises est refusée par le Service.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Dossier déposé le : N° d'arrivée :

RENSEIGNEMENTS A COMPLETER

Rappel de l'immatriculation

N° R.C.I. :

Raison ou dénomination sociale :

Adresse du siège social :

Nom, prénoms du représentant légal :

S'il s'agit d'une personne morale, raison ou dénomination sociale et nom, prénoms du représentant :

.....
.....

Nom de naissance, prénoms, domicile du fondé de pouvoir, s'il y a lieu :

.....
.....

Motif de la radiation :

Clôture des opérations de la liquidation

Dissolution décidée par l'associé unique :

Dissolution de plein droit en l'absence de cession de parts ou d'actions dans le délai légal, suite à la réunion de toutes les parts en une seule main

Dissolution par suite d'absorption, de fusion ou de scission

Transfert du siège social à l'étranger

Autre :

Date de cessation de l'activité :

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Pièces justificatives fournies :

.....
.....
.....
.....
.....

SIGNATURE DU DOCUMENT

Le représentant légal, le fondé de pouvoir ou le liquidateur (rayer la mention inutile) certifie l'exactitude des renseignements donnés :

Nom prénom (ou raison/dénomination sociale et nom, prénoms du représentant) :

Signature :

Monaco, le :

Le Directeur du Développement Economique atteste la conformité des déclarations ci-dessus avec les pièces justificatives produites et procède à la radiation demandée.

Monaco, le :

En application des articles 13 et suivants de la loi n° 1.165 du 23 décembre 1993, modifiée, réglementant les traitements d'informations nominatives, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification